

Vos communes

LUZINAY

## La dissolution guette le club de basket



*Les membres du bureau sortant ne se représentent pas, un appel aux bénévoles est lancé de toute urgence. Car Sévenne basket ne manque pas d'effectif, mais de bénévoles pour permettre au bureau de fonctionner et d'exister. Les membres du bureau sortant ne se représentent pas, un appel aux bénévoles est lancé de toute urgence. Photo Le DL /Francoise GRANJON*

**Si le club diémois décline la proposition de fusion avec Sévenne basket, le club luzinaizard/chaleyssinois tirera sa révérence. Les 70 licenciés se retrouveront orphelins en septembre, faute de bénévoles investis au bureau de l'association.**

Les dirigeants actuels de Sévenne basket, association de basket des communes de Luzinay et Saint-Just-Chaleyssin, Alexandre Boussert, Julien Schilling et Alexandre Cattarossi, avaient pourtant mis cartes sur table depuis leur prise de fonction en 2018. Ils assureraient la gestion du club pour une durée de trois ans maximum.

L'échéance est arrivée, ils ont lancé un appel à bénévoles pour assurer leur succession, mais en vain. [Lors de l'assemblée générale, dimanche 27 juin, aucun candidat ne s'est présenté.](#) Pour la pérennité du club, des démarches avaient été effectuées auprès du Basket club Septème/Oytier-Saint-Oblas pour une proposition de fusion. Mais Sévenne n'étant pas en mesure d'apporter arbitres et entraîneurs, la fusion n'a que peu d'intérêt pour le club voisin.

Peut-être une dernière chance s'offrira au club luzinaizard/chaleyssinois, puisqu'une proposition de fusion sera adressée au club de Diémoz. Si le club diémois n'est pas en mesure d'accepter cette fusion, Sévenne basket tirera sa révérence définitivement.

Soixante-dix licenciés se retrouveront donc orphelins à la rentrée de septembre et ne pourront plus pratiquer leur discipline sportive favorite. Car Sévenne basket ne manque pas d'effectif, mais de bénévoles pour permettre au bureau de fonctionner et d'exister.

Si le club devait disparaître, il a été décidé que le petit matériel serait remis au Comité des fêtes chaleyssinois et la trésorerie sera divisée en trois parts égales : Sou des écoles chaleyssinois, Les Amis de l'école de Luzinay et Amicale des pompiers de Luzinay.